

AESH REFERENT

Référence : Circulaire N° 2019-088 du 05 Juin 2019 et annexe (VADEMECUM du PIAL).

INTITULE DU POSTE	AESH REFERENT
CADRE	<ul style="list-style-type: none"> L'AESH référent exerce ses missions – précisées dans une lettre de mission -, sous la responsabilité des pilotes du PIAL. Il travaille en étroite collaboration avec le coordonnateur du PIAL et l'enseignant référent de scolarité. L'AESH référent rassure, conseille et accompagne les AESH, notamment en partageant ses outils et sa pratique professionnels.
PROFIL	<ul style="list-style-type: none"> L'AESH référent est un « pair aidant », expérimenté et investi, qui assure une fonction de personne ressource auprès des AESH. Il est reconnu pour ses qualités et ses compétences dans l'exercice de ses fonctions.
MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> Apporter un appui méthodologique à tous les AESH du PIAL et un soutien spécifique à ceux nouvellement recrutés <i>Participer à l'accueil des AESH nouvellement affectés dans le PIAL, et notamment à la transmission des informations relatives au fonctionnement de l'école ou de l'EPLE</i> <i>Renseigner et orienter l'AESH dans ses démarches et questionnements administratifs.</i> <i>Contribuer à la compréhension des situations en soutenant les AESH du PIAL dans l'accompagnement des élèves en situation de handicap, hors présence de l'élève ou pendant les temps de classe.</i> <i>Apporter un aide professionnelle et technique pour accompagner la construction des postures et des gestes professionnels.</i> <ul style="list-style-type: none"> Contribuer à la mutualisation des outils et des pratiques professionnels <i>Dans le strict respect du référentiel de compétences issu de la circulaire ministérielle n°2017-84 du 3 mai 2017 relative aux missions des AESH.</i> <i>Faire connaître les ressources institutionnelles (Cap Ecole Inclusive, Eduscol, site SDEI)</i> <i>Contribuer à l'élaboration, au partage et à la diffusion des bonnes pratiques</i> <i>Favoriser l'élaboration d'outils communs harmonisés à l'échelle du PIAL.</i> <i>Engager les AESH dans des dynamiques de réflexion collective et de coopération.</i> Soutenir les pilotes et le coordonnateur du PIAL dans leurs actions <i>Assurer un lien étroit avec le coordonnateur du PIAL et veiller à la transmission de toute information utile au fonctionnement du PIAL.</i> <i>Soutenir la mise en œuvre des actions planifiées par les pilotes ou le coordonnateur PIAL.</i> <i>Elaborer et soumettre des modalités organisationnelles et des outils.</i> <i>Apporter un appui aux pilotes lors de régulations de situations complexes.</i> <i>Participer au repérage des besoins de formation et à l'animation de groupes d'échange de pratiques.</i>
CONNAISSANCES ET COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> Aisance relationnelle, sens de l'écoute, capacités d'expression orale Capacités organisationnelles et esprit d'initiative. Goût pour le travail en équipe et en partenariat Prise de distance face aux problématiques de l'accompagnement ; capacités d'analyse et de partage de sa pratique professionnelle Organisation et animation d'une réunion, d'un groupe de travail. Maîtrise des outils numériques (traitement de texte, tableurs et logiciels adaptés). Connaissance générale des structures d'accueil pour les élèves en situation de handicap, des partenaires et de la MDPH
SPECIFICITES DU POSTE	<ul style="list-style-type: none"> Mobilité sur le territoire du PIAL Disponibilité Organisation du temps de travail : la répartition entre la mission d'AESH référent et la mission d'accompagnement auprès des élèves est définie par la DSDEN et fait l'objet d'un avenant au contrat (quotité AESH référent de 0,25 à 1 ETP)